

# **COMMUNE DE LIEU-SAINT-AMAND**

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le treize novembre à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le huit novembre, s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de M. Jean-Michel DENHEZ, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Michel DENHEZ, Stéphane MER, Catherine KASPRZYK, Hervé DENHEZ, Chantal HAZARD, Sébastien WALLET, Jean-Paul PETIT, Ludivine TISON, Gilbert MERIAUX, Isabelle DETOURNAY, Hervé DANGREAU, Laurie LECLERC

**Procuration** : Karine DESON à Isabelle DETOURNAY  
Sandrine RAOUT à Stéphane MER

**Membres absents** : Sandrine RAOUT, Karine DESON, Jérôme AVONTS.

Gilbert MERIAUX est nommé secrétaire de séance.

---

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Votants : 14	Exprimés : 14		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0	

### **URBANISME**

#### **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

☞ Mr OUYED Rachid de Denain à Monsieur LUCAS Michaël de Haspres - 11 avenue de Bouchain - Parcelle A 1 590 - 402 m<sup>2</sup>

Le local sis A 1 590 avenue de Bouchain est mise en vente.

Etant donné que le conseil municipal est à la recherche d'un local pour faire les ateliers municipaux et que la surface et la disposition de ce local conviendrait pour ce projet, le conseil décide de faire valoir son droit de préemption et de se porter acquéreur de ce bien.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'acquisition de ce local.

Votants : 14	Exprimés : 14		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0	

## FINANCES

### SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal décide l'octroi des subventions suivantes :

- 370 € à l'association « La pêche » pour son animation sur le marché.
- 600 € à l'association « OK Chorale » pour son animation polonaise.
- 1 200€ à l'association « Solidarité partage » pour le manège du marché de Noël
- 1 000€ à l'association « Dong du sang » pour son investissement au marché de Noël.

Votants : 14	Exprimés : 14		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0	

### VENTE DE TERRAIN

Le Conseil Municipal décide de vendre la parcelle sise 8 rue d'Avesnes Le Sec parcelle A 801 à Monsieur AMGHAR Sofiane 25 rue Tolstoï 59282 Douchy les Mines.

Le prix est de 40 000€ et les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

Votants : 14	Exprimés : 14		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0	

## AVENANT MARCHÉ AMENAGEMENT D'UNE PROMENADE ET CREATION D'UN PARCOURS DIDACTIQUE ET ECOLOGIQUE

- L'entreprise SAS DELTOUR PAYSAGE est titulaire du marché d'aménagement d'une promenade et création d'un parcours didactique et écologique. Suite à une demande de travaux supplémentaires (changement de matériaux pour la clôture) , il est proposé l'avenant suivant .
- Montant marché initial : 986 995.72€ HT
- Avenant : + 10 584.00€ HT
- Nouveau montant : 997 579.72€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider cet avenant et valide le nouveau prix. Il autorise le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la passation de cet avenant.

Votants : 14	Exprimés : 14	
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

## INTEGRATION FRAIS D'ETUDE, FRAIS D'INSERTION, FRAIS DE RECHERCHES

Afin de pouvoir intégrer les frais d'études au compte de travaux correspondants, le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits suivants :

Pour le plan topographique maison des associations :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 1 788.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 1 788.00 €

Pour le plan topographique, rue d'Avesnes le Sec pour aménagement:

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 2 928.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 2 928.00 €

Pour le plan topographique, Avenue de Bouchain (aménagement) :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 2 268.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 2 268.00 €

Pour l'étude paysagère, entrée de village

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 5 208.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 5 208.00 €

Pour le plan topographique pour projet aménagement Ferme Delloye :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 2 568.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 2 568.00 €

Pour le bornage et plan topographique parcelle A 641 et 1611 (services techniques) :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 828.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 828.00 €

Pour le bornage et plan topographique, Avenue de la République (ateliers municipaux) :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 3 216.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 3 216.00 €

Pour le plan topographique, rue de la louvière (construction mur) :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 2 880.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 2 880.00 €

Pour le plan topographique, Les grises (mur anti-bruit) :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 2 148.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 2 148.00 €

Pour le plan topographique, rue Marcel Prouver (mur anti bruit) :

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 1 308.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 1 308.00 €

soit

Dépenses d'investissement :

Compte 2315 chapitre 041 : 25 140.00 €

Recettes d'investissement :

Compte 2031 Chapitre 041 : 25 140.00 €

Votants : 14	Exprimés : 14		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0	

## INTERCOMMUNALITE

### C.A.P.H.

Vu la délibération n°D21082 du Conseil Communautaire de la CAPH en date du 12 avril 2021 relative à la politique de solidarité communautaire et à la contribution de la CAPH au soutien de projets stratégiques et structurants pour le territoire par la reconduction d'un dispositif de fonds de concours aux communes membres.

Le conseil décide de solliciter le Fonds de Concours auprès de la CAPH pour l'opération d'investissement suivante : Aménagement d'une promenade et création d'un parcours didactique et écologique.

Le conseil prendra tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

Votants : 14	Exprimés : 14		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0	

## TRAVAUX

### MICRO CRECHE

- La réception des travaux s'est faite le 28 octobre. Quelques petites réserves ont été émises mais il ne s'agissait que de petites retouches ou petits travaux.
- Le service Protection maternelle et infantile ainsi que la commission de sécurité ont tous deux donné des avis favorables.
- La micro-crèche ouvrira donc le 2 décembre.

## **PARCOURS DIDACTIQUE ET ECOLOGIQUE**

- Les travaux avancent bien malgré les intempéries (10 jours). Le pavage a commencé, les clôtures sont presque terminées, la plantation des arbres doit commencer en début de semaine 47 si le temps le permet. L'éclairage public de l'entrée du Parc sera mis en place début décembre. Par contre, l'installation d'équipements favorisant la biodiversité ne se fera qu'au printemps.

## **PIETONNIER SOUS RD 81**

- Les gros terrassements, les assises de substitution du sol sont terminés. Les bétons de propreté sont coulés et la pose des cadres et des murs en L est faite. Les remblais ont démarré et seront terminés fin de semaine 46. Le chantier se passe bien pour l'instant

## **LOTISSEMENT RUE GUSTAVE ANSART**

- Le permis d'aménager a été déposé et les services compétents doivent nous répondre pour le 19 décembre. A ce jour, nous n'avons que des avis positifs donc il ne devrait pas avoir de problème sur ce dossier.
- Le dossier « Loi sur l'eau » a également été déposé. Ce dernier est obligatoire vu la surface du projet.

## **RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC**

- Le marché a été lancé et les réponses sont attendues pour le 27 novembre.

## **ACHAT**

## **VEHICULE ELECTRIQUE**

- Le choix de l'achat ou de la location est à l'étude et le conseil délibérera lors d'une prochaine réunion.

## VOIRIE

- Un état des lieux des plaques de rues a été réalisé et il a été constaté que de nombreuses plaques deviennent illisibles et dans certaines rues, elles sont même manquantes.  
Des devis avec différentes maquettes vont donc être demandés pour leur remplacement.

## SPORTS/ASSOCIATIONS

- Association foot salle : L'association semble être restructurée. Ils veulent fixer leur siège social à Lieu Saint Amand chez un membre de l'association et ils demandent un créneau pour l'utilisation de la salle des sports. Après consultation des associations concernées par l'utilisation de la salle, il est décidé de leur accorder l'occupation de la salle le lundi de 21 h 30 à 23 h ainsi que le mercredi quand "les sangliers" ne l'utilisent pas c'est-à-dire d'avril à octobre.
- Terrain de football : Des devis sont présentés mais des compléments d'informations seront demandés sur les prix avant que le conseil ne prenne sa décision.

## FESTIVITES

- Point sur les manifestations :
  - 22 Novembre : Animation beaujolais sous la halle organisée par la pêche
  - 29-30 Novembre et 1er décembre : Marché de Noël

Le conseil déplore le manque d'investissement de certaines associations pour le marché de Noël. Les bénéficiaires de la dégustation d'huitres iront à l'association "Les clowns de l'espoir" et l'association du don du sang aura une subvention pour son aide durant cet événement.

Un canon à neige est aussi prévu pour le week end (montant de la location : 289€)

## JEUNESSE

### ACCUEIL DE LOISIRS

- La direction des prochains accueils de loisirs sera confiée à Madame Gwendoline MANOUVRIER, adjoint administratif à la mairie, qui possède les diplômes nécessaires et qui a déjà assuré la direction de centres de loisirs pendant plusieurs années.

## QUESTIONS DIVERSES

### POLE COMMERCIAL

- Le gérant de C-G-Coiffure sollicite de la part du Conseil municipal une exonération de loyer durant 3 mois à cause de la déviation mise en place suite aux travaux au niveau du pont. A l'unanimité, le conseil refuse cette requête puisque le salon est toujours accessible par la déviation.

### DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

- Une administrée sollicite une participation financière pour l'aider à payer son billet d'avion dans le cadre d'un voyage pour mission humanitaire. Le conseil, à l'unanimité, émet un avis défavorable à cette requête car des demandes similaires ont déjà été refusées précédemment.

### INFORMATIONS DE L'HARMONIE

- Lors de la fête communale de juin, le concert de l'harmonie se fera le dimanche et il n'y aura plus de concert d'harmonie extérieure. Il sera maintenu le vendredi lors de la fête de septembre.
- L'harmonie fera une animation lors de la fête de la musique 2025.
- L'association prépare un gros projet « un festival celtique ». Cet événement aurait lieu en mai mais nous n'avons pas plus d'informations à ce jour.
- Les musiciens ne pouvant pas assurer leur présence pour la retraite aux flambeaux du 13 juillet, le conseil municipal décide de réserver auprès de Brass Couss Band afin de ne pas se retrouver sans animation comme cette année. Le conseil déplore d'ailleurs le manque de participation de l'harmonie pour cette manifestation.



